

Conseil National du débat sur la transition énergétique Groupe de travail n° 1 « Sobriété et efficacité énergétique »
--

Compte rendu de la onzième réunion – 2 avril 2013

« Présynthèse industrie, agriculture et alimentation et électricité spécifique »

En introduction, M. FINK rappelle que les commentaires sur les comptes-rendus de réunions du GT doivent être envoyés à l'équipe d'animation sous la forme de modifications des projets de textes en mode révision. Par ailleurs, elle demande aux membres du GT qui ne souhaitent pas voir une de leurs fiches de mesure proposée apparaître dans le rapport de synthèse du GT de le signaler.

L'objectif de la réunion est de définir les messages principaux devant figurer dans le rapport de synthèse du GT sur les thématiques de l'industrie, de l'agriculture et de l'alimentation. Par ailleurs, la thématique de l'électricité spécifique n'ayant pas pu être traitée lors de la séance du 19 mars faute de temps, elle le sera également au cours de cette séance.

Présentation de Monsieur François MOISAN, Directeur exécutif de la stratégie, de la recherche et de l'international de l'ADEME, membre du groupe des experts

Une discussion a lieu sur les hypothèses retenues en matière de PIB et de niveaux de production.

F. MOISAN répond que les scénarios ADEME et NEGAWATT ne prévoient pas de désindustrialisation, mais au contraire une hausse de la production industrielle. L'ADEME a repris les hypothèses de croissance du PIB retenus par le Centre d'Analyse Stratégique dans ses travaux : le scénario ADEME prend ainsi comme donnée d'entrée une croissance du PIB de 1,8 % par an en moyenne, croissance un peu moins forte dans l'industrie et l'agriculture, un peu plus forte dans le tertiaire. Le scénario NEGAWATT se base quant à lui sur une évaluation des besoins nationaux, et une hypothèse d'une forte relocalisation des outils de production permettant de répondre à ces besoins.

La FNSEA estime que le scénario ADEME ne prend pas suffisamment en compte les réalités du secteur de l'agriculture. Elle pense notamment que l'extensification des élevages retenue par l'ADEME conduirait au final à une augmentation des coûts de production et des émissions de gaz à effet de serre en raison de :

- l'allongement de la durée d'élevage, qui en outre ne permettra pas de réduire la taille du cheptel bovin si on veut pouvoir répondre à la demande,
- l'impossibilité de récupérer les déjections à l'extérieur des bâtiments, ce qui conduit à de plus grandes émissions de méthane,
- l'éloignement des troupeaux des usines laitières déjà implantées, ce qui augmente le besoin de transport.

Elle rappelle que les déséquilibres constatés sur les importations et exportations de parties d'animaux sont dûs à des habitudes de consommation nationales qu'il sera long et difficile à changer. Enfin, elle fait référence à une étude sanitaire sur les effets néfastes de la réduction de la consommation de viande rouge sur la santé publique, notamment en matière de fixation du fer.

Le collège des ONG environnementales estime pour sa part que les scénarios ADEME et NEGAWATT sont fondés et cohérents, et conteste les arguments de la FNSEA, notamment pour ce qui concerne les conséquences environnementales de l'élevage extensif et les conséquences sanitaires de la réduction de consommation de viande rouge.

F. MOISAN rappelle que les hypothèses de consommation de protéines d'origine animale à horizon 2050 sont alignées sur les recommandations de la FAO, qui conduisent seulement à une réduction des surconsommations constatées actuellement : la question des carences alimentaires ne se pose donc pas. L'ADEME a travaillé sur les hypothèses de son scénario avec l'INRA, Solagro et le MAAF, et est tout à fait prête à poursuivre les échanges avec les membres du GT qui le souhaitent afin de les affiner.

Discussion sur les mesures proposées par les différents collèges et présynthèse

M. FINK présente les mesures reçues sous forme de fiche, classées par levier d'action.

Elle demande ensuite à chaque membre du GT présent :

- de faire part au groupe d'éventuelles mesures supplémentaires
- de plaider s'il le souhaite en faveur d'une mesure en particulier
- de pointer, de façon anonyme et pour chacun des secteurs, les mesures qu'il estime les plus importantes, urgentes ou prioritaires
- d'indiquer s'il souhaite s'opposer à une des mesures proposées : il doit alors le justifier

Mesures supplémentaires

APCA : limitation de l'artificialisation des sols

CCI France : 1) prime à la casse pour les équipements les plus énergivores 2) renforcement des compétences énergie dans l'industrie, notamment en vue de la certification ISO 50001 d'un système de management de l'énergie 3) renforcement de la R&D pour faire sauter les verrous technologiques 4) rôle des conseillers des chambres consulaires pour accompagner la transition énergétique

FNSEA : 1) certificats d'économies d'énergie 2) réduction du gaspillage alimentaire 3) politique de l'alimentation

Plaidoyers

APCA : renouvellement du PPE, pour s'appuyer sur les dynamiques et les partenariats en cours

La FNSEA soutient également cette proposition.

Le GERES et le RAC soutiennent également un renouvellement du PPE, mais souhaitent aller plus loin en élargissant son périmètre d'actions à la problématique carbone (« Plan National d'Amélioration de l'Efficacité Énergétique et Carbone des Exploitations Agricoles »), et en rendant un certain nombre de points obligatoires.

L'APCA et la FNSEA expriment leurs réserves sur cette extension : elles estiment que l'énergie et les gaz à effet de serre sont des problématiques découplées en agriculture, et qu'il est donc préférable de développer des outils spécifiques pour les traiter séparément.

En conclusion, il y a consensus parmi les membres du GT pour demander un renouvellement du PPE sous sa forme actuelle. En revanche, la proposition de l'étendre à d'autres problématiques, en intégrant notamment les émissions de gaz à effet de serre, ne recueille pas l'unanimité.

FNCCR : réduction des pertes sur le réseau de distribution d'électricité

GERES : renforcement de l'ETS, aussi bien au niveau européen que national

MEDEF : extension de l'éligibilité des CEE aux opérations dans le cadre des plans de surveillance ETS, ainsi qu'aux opérations de sensibilisation et d'accompagnement des entreprises. Toujours dans le cadre des CEE, simplification des dossiers de demandes pour les opérations spécifiques. Enfin, développement de plates-formes industrielles, afin d'agir sur plusieurs entreprises à la fois.

M. FINK souligne aussi l'intérêt des propositions relatives aux directives écoconception et étiquetage énergétique.

Oppositions

APCA : taxation de la consommation d'engrais azotés minéraux, pour des raisons de compétitivité des exploitations agricoles

FNSEA : tout ce qui relève de normes et de contraintes (notamment taxation des engrais azotés minéraux, diagnostic obligatoire des exploitations agricoles, formation obligatoire à l'écoconduite, ou encore mise en place d'une réglementation thermique pour les bâtiments agricoles), pour des questions de compétitivité et de concurrence internationale
La FNSEA estime que les dispositifs d'incitation et de dynamique collective prennent peut-être plus de temps à se mettre en place, mais sont ensuite beaucoup plus efficaces.

MEDEF : 1) extinction des systèmes d'éclairages le long des autoroutes, car des systèmes performants permettant de conserver la fonction tout en limitant les consommations d'énergie existent ou sont en cours de développement : les interdire consisterait un contresignal pour l'industrie 2) fin de l'exonération de taxe sur les raffineries, car le secteur va très mal 3) réserves sur les mesures proposées pour renforcer l'ETS (même s'il partage le constat) 4) réserves sur le renforcement des prescriptions en matière d'efficacité énergétique des installations industrielles dans le cadre de la directive IED, car le bilan coût/avantage de ces mesures n'est pas toujours positif

Par ailleurs, le MEDEF demande des précisions sur la proposition d'allongement de la durée de garantie des produits électroménagers : s'il s'agit des produits vendus en France, pas de problème ; s'il s'agit des produits fabriqués en France, opposition.

Demandes de documents ou d'études complémentaires

M. FINK demande si les membres du GT souhaitent indiquer dans le rapport final des demandes de documents ou d'études complémentaires, qui pourront être produits après les travaux du GT, notamment par le groupe des experts, afin d'éclairer le CNTE sur les principales recommandations émises.

L'APCA demande une étude sur l'artificialisation des sols, et notamment sur la conséquence des différents scénarios envisagés à horizon 2030/2050 en la matière. Elle souhaite connaître le détail des impacts énergétiques et environnementaux par type d'artificialisation : maison individuelle, centre commercial, infrastructure de transport, etc.

Le MEDEF rappelle que la méthodologie et les résultats de l'étude du CEREN utilisée par l'ADEME ont été contestés par ses membres, et demande que les chiffres du potentiel d'économies d'énergie dans l'industrie soient revus.

F. HUG demande une évaluation précise des coûts des mesures jugées prioritaires par les membres du GT, car le GT4 n'aura vraisemblablement pas le temps de tout faire. La FNCCR soutient cette proposition, et demande que soit également intégrée à cette analyse des mesures la question de leur acceptabilité d'un point de vue sociologique.